

Rentrée solennelle
Discours de Madame la Bâtonnière Julie Couturier
Vendredi 24 novembre 2023
Théâtre du Châtelet
20 minutes

[Monsieur le Ministre],

Madame la Maire de Paris,

Mesdames et Messieurs les hauts magistrats,

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,

Chères consœurs, chers confrères,

Puisque nous en sommes déjà aux mots d'amour,

Permettez-moi, d'en adresser quelques-uns à mon Vice-Bâtonnier, mon cher Vincent Nioré.

Trois ans jour pour jour après notre élection, j'admire toujours autant ta fougue, ton talent et ton courage.

Vincent est un indomptable.

Un avocat avec un grand A, dont la détermination à poursuivre une certaine idée de la Justice et à défendre nos confrères, aura été un précieux soutien tout au long de ces deux dernières années.

En vous disant cela, je pense à une autre indomptable, une autre grande avocate : Gisèle Halimi.

Et aux mots qu'elle confia à la journaliste Annick Cojean, dans leur ouvrage commun « Une farouche liberté » :

« Se battre est un devoir ;

Tendre la main aux autres femmes une responsabilité ;

Convaincre les hommes de la justesse de la cause une nécessité. »

Oui, se battre est un devoir, pour nous qui sommes avocats.

Nous qui savons que tant de combats politiques et sociétaux, se gagnent d'abord dans les prétoires.

Oui, se battre est une nécessité.

Nous sommes entrés en fonction le 1^{er} janvier 2022.

Un mois et demi après la tribune des 3000 magistrats, ce cri du cœur du monde judiciaire, qui racontait justement que le droit et la justice étaient en train de perdre du terrain, faute de moyens et faute de volonté politique.

Les Etats généraux de la Justice allaient bientôt voir le jour et nous étions déterminés à soutenir les magistrats et à faire entendre la voix des avocats.

Un mois et demi plus tard, le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine, la guerre était de retour sur le sol européen, sur notre continent.

Et comme une trainée de poudre, les conflits armés, et avec eux le martyr des populations civiles ne cesserait plus. Je pense aux Arméniens du Haut Karabagh, comme je pense aux Palestiniens de la bande de Gaza, comme je pense aux Soudanais et au Yéménites.

En septembre 2022, l'assassinat de la jeune Jina Mahsa Amini, Iranienne morte pour port non réglementaire de son voile, accentua encore notre mobilisation en faveur des combattants pour la liberté, à commencer par celle des femmes.

Le 7 octobre 2023, le Hamas lançait une attaque terroriste d'une violence inouïe, insoutenable, sur le sol israélien.

Avec Vincent, nous avons vu les images. Pour pouvoir affronter et nommer l'horreur de ce que des êtres que l'humanité a désertés sont capables de faire.

1 200 morts, dont une large partie de civils et 240 personnes kidnappées, dont des femmes, des enfants et parmi lesquels huit de nos concitoyens. Aujourd'hui, je pense particulièrement à eux, victimes d'une haine injustifiable. Puissent-ils rentrer en vie, chez eux, le plus vite possible.

Je pense d'autant plus à eux, qu'à notre époque, chaque événement d'envergure dans le monde, ricoche dans les rues de France.

Parfois pour le meilleur : Sans l'annulation de l'arrêt Roe vs Wade, aurions-nous obtenu la constitutionnalisation de l'IVG ?

Mais trop souvent pour le pire : ces dernières années, les attentats terroristes sur notre sol furent revendiqués au nom de conflits internationaux.

La mort du professeur Dominique Bernard, le 13 octobre dernier, en est le plus récent, le plus cruel reflet.

L'augmentation des agressions racistes et des actes antisémites qui rappellent les pires heures que notre continent ait connues,

L'embrassement des tensions et des affrontements communautaires,

La violence et ses douleurs,

Auront scandé notre mandat.

Ils exigèrent de nous des choix et des décisions politiques.

Ils nous obligèrent à « Dire » et à « Faire ».

Et à l'heure du bilan, de l'inventaire, des questions me tournent sans cesse dans la tête :

Avons-nous fait ce qu'il fallait ?

Avons-nous fait ce qu'il était juste de faire ?

Avons-nous fait assez ?

Alors, bien sûr, nous avons contribué à réparer les relations entre les avocats et les magistrats.

A Jean-Michel Hayat,

A Jacques Boulard,

A Rémy Heitz,

J'adresse nos plus chaleureux remerciements pour les relations harmonieuses entretenues avec la cour d'appel de Paris, et j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame la procureure générale Marie-Suzanne Le Quéau.

Comme je veux dire,

A Jean-François Ricard,

A Jean-François Bohnert,

Mais aussi à Paul-Louis Netter,

Que j'ai apprécié la constante et grande qualité de nos échanges.

Enfin, à Laure Beccuau,

A Stéphane Noël,

Vous avec qui nous avons passé deux années, à œuvrer chaque jour, côte à côte, pour essayer d'harmoniser les relations entre nos pairs, de réenchanter la justice civile,

Je crois pouvoir dire que nos relations ont été marquées par la confiance mutuelle, le pragmatisme, la loyauté et la simplicité. Et pour cela, du fond du cœur, je veux très sincèrement vous remercier.

Alors bien sûr, nous nous sommes efforcés de chasser le sentiment d'entre soi que nos confrères éprouvent à tort ou à raison, dans leurs relations avec l'Ordre, notamment, lorsque des comportements inadmissibles, sont à déplorer.

Nous nous sommes efforcés, dans notre politique disciplinaire et déontologique, d'être justes et de poursuivre, ou de protéger puissants et misérables de la même manière.

Nous avons fait de la tolérance zéro notre mantra et nous nous y sommes tenus.

Alors bien sûr, nous avons aussi fait vivre le droit de visite du bâtonnier dans les lieux de privation de liberté, pour dénoncer, aux côtés des parlementaires et de la Contrôleure Générale, chère Dominique Simonnot, ce qui déshonore notre pays : l'indignité des conditions de détention.

Alors bien sûr, nous avons ravivé la mémoire de notre Ordre qui doit regarder de manière lucide les pages sombres de son histoire.

Bientôt, nos archives seront accessibles aux chercheurs comme aux confrères, selon des règles transparentes et nous en sommes très fiers.

Là encore, le contexte fait tristement écho à la motivation qui est la nôtre : se plonger dans les faits, pour savoir et ne jamais oublier.

Et je suis heureuse de vous annoncer que cette histoire, notre histoire, sera racontée dans un documentaire inédit, qui sera diffusé en 2024 par France Télévisions.

Alors bien sûr, nous nous sommes emparés des grands enjeux de notre temps qui chahutent déjà et bouleverseront demain nos métiers.

L'an dernier, nous avons consacré notre conférence internationale aux problématiques environnementales. De ces débats, est née quelques mois plus tard, la Commission ouverte Droits de la nature, portée par deux jeunes consœurs dont je tiens à saluer l'engagement.

L'intelligence artificielle a également concentré nos réflexions. C'est pour cela que nous y avons consacré notre deuxième Paris Legal Makers. Et je vous remercie d'avoir été si nombreux à nous rejoindre hier, pour réfléchir à ses impacts sur le monde du droit.

Alors bien sûr, nous nous sommes efforcés de faire vivre notre combat historique en faveur de l'Etat de droit partout dans le monde.

A Bruxelles, où depuis 40 ans, la Délégation des Barreaux de France, nous représente auprès des institutions et nous apprend à mieux connaître le droit européen, cet outil incontournable de défense des droits humains,

Mais aussi à Varsovie, avec le Triangle de Weimar des Avocats, aux côtés de nos confrères allemands et polonais, avec lesquels nous luttons contre la montée de l'extrémisme et des idées illibérales.

Et jusqu'au corridor de Latchine, la seule voie d'accès entre l'Arménie et le Haut-Karabagh, où nous nous sommes rendus, Vincent l'a rappelé, pour dénoncer les atteintes à la souveraineté arménienne.

Nous avons voyagé là et ailleurs, pour amplifier l'influence du droit continental et faire rayonner le potentiel de Paris comme place de Droit.

Le congrès de l'International Bar Association, que nous avons accueilli à Paris au début de ce mois, fut une très belle preuve de l'attractivité de notre capitale.

Sans oublier, de mettre notre expérience au service de la Stratégie d'influence par le droit, portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que par la Chancellerie.

Alors bien sûr, nous avons horizontalisé notre fonction, en faisant prévaloir l'intelligence collective, grâce à des membres du conseil de l'Ordre responsables et respectueux du débat. Merci infiniment à chacun d'entre vous, pour votre engagement, votre précieux travail et votre bienveillante affection.

Une institution dont nous confierons les clés, le 31 décembre prochain, au Bâtonnier élu Pierre Hoffman et à sa Vice-Bâtonnière élue Vanessa Bousardo. Un homme et une femme déterminés, avec qui nous partageons une même volonté de défendre notre profession. J'ai confiance en eux, je sais qu'ils relèveront les défis de notre Barreau.

Alors bien sûr, cette méthode horizontale, nous l'avons également éprouvée dans nos relations avec nos interlocuteurs publics : toujours constructifs, jamais complaisants, n'est-ce pas Monsieur le ministre ?

Pour protéger notre secret professionnel, pour préserver les droits de la défense, pour faciliter l'exercice de nos confrères, nous avons noué des liens solides, des liens de confiance, qui ont, je l'espère, de beaux jours devant eux.

Si nous avons salué l'historique et salubre augmentation du budget de la Justice, nous avons également dénoncé avec force l'inadmissible entrée, dans le droit commun de l'activation à distance des appareils électroniques. Et nous nous réjouissons de la décision rendue la semaine dernière, par le Conseil constitutionnel, qui censure cette mesure attentatoire aux droits et aux libertés de nos concitoyens, des avocats et des journalistes.

Alors bien sûr, justement parce qu'il y a des combats capitaux que nous devons mener ensemble, nous avons tenu notre place au CNB, pour fortifier l'unité de la profession, convaincus que chaque voix compte et que chaque barreau doit faire entendre la sienne.

La condition de notre unité, c'est le respect de notre diversité et l'alliance de nos forces.

Et je remercie très amicalement Jérôme Gavaudan, pour son engagement et le bel esprit de notre collaboration.

Tout comme je salue l'implication du président de la conférence des Bâtonniers, Bruno Blanquer. A son successeur, Jean-Raphaël Fernandez, j'adresse mes meilleurs vœux de succès.

Alors bien sûr, nous avons pleuré nos morts et ils ont été nombreux à nous quitter ces deux dernières années : Olivier Cousi, Pierre Haïk, Hervé Temime, Georges Kiejman, Geneviève Augendre, Jean-Louis Pelletier, Jean-Pierre Versini Campinchi, Daniel Soulez Larivière, Chantel Meininger-Bothorel, pour n'en citer que quelques-uns, nous manquent.

Les ténors disparaissent et signent la fin d'une époque.

Il appartient désormais, à nos futures consœurs et confrères, de faire entrer notre profession dans le XXIème siècle. Des jeunes avocats accompagnés avec énergie par le Directeur de notre école de formation, Gilles Accomando, et sa Directrice adjointe, Clémentine Kleitz, que je remercie chaleureusement pour leur action efficace.

Pour le jeune barreau, nous avons conduit des Chantiers de la collaboration exigeants et lancé des formations, un programme de mentorat et des moyens de contrôle de leurs conditions d'exercice.

Car oui, nous en sommes convaincus, l'avocature peut et doit demeurer une profession libérale, à condition que soient respectés les aspirations et les besoins de chacune des parties.

Alors bien sûr, chaque jour, nous avons été là, pour écouter, assister, défendre les confrères...

Quel avocat parmi les 35.000 que compte le barreau parisien, n'a pas le numéro de portable de Vincent Nioré ?

Chaque jour, nous avons fait des choix,
qui n'avaient, au fond, qu'un seul et même objectif :
Vous donner les moyens d'exercer notre profession,
Vous donner la confiance et la sécurité qu'il faut,
Pour faire vivre la force du droit.

Bien sûr, nous avons fait cela,

Mais cela n'est rien si nous n'utilisons pas, dans la période que nous traversons, cette tribune pour envoyer un message de résistance.

La situation de notre pays, comme la situation internationale, commandent que nous prenions nos responsabilités, que nous défendions notre héritage, à commencer par l'Etat de droit.

Parce qu'il est menacé,

Parce que l'histoire de notre profession est intimement liée à l'histoire de sa construction et de sa défense,

Pour cette raison précise,

Nous les avocats, comme Gisèle Halimi nous l'a appris, nous avons le devoir de nous battre.

Vous le voyez, vous le savez, notre société, comme l'ensemble du monde occidental, tanguent.

Tanguent nos principes,

Tanguent nos libertés,

Tanguent nos droits.

Ils tanguent tant, sous l'assaut de ceux qui se font une mission d'assassiner les lois de la République, qu'ils pourraient par un mauvais coup du sort, finir par nous faire basculer.

Basculer dans un monde, où ce n'est pas la raison mais la radicalité qui dicte nos choix,

Basculer dans un monde où les vérités sont bâties non sur des faits, non sur des preuves, non sur des lois, mais sur des ressentis, sur des émotions, sur des impressions,

Un monde de réseaux, où la vie en ligne supplante la vie ensemble, où nous n'entendons plus que ceux qui nous ressemblent, ceux qui stimulent nos peurs et nos instincts,

Un monde d'où le débat s'enfuit, où la nuance se fracasse sur l'injonction à choisir son camp,

Un monde en somme, où ceux qui croient au contradictoire, ceux qui chérissent l'altérité, ceux qui pensent que vivre ensemble c'est ne pas être d'accord et pouvoir le dire, auront définitivement, mortellement, perdu.

Cette bascule, nous devons à tout prix, l'empêcher.

Car croyez-moi, dans ces conditions, la France ne sera plus un pays de liberté, d'égalité et de fraternité.

Oui,

Demain,

Si nous basculons,

Les éclairés, les bonnes volontés,

Auront-ils encore, auront-ils toujours les moyens de défendre un monde libre, un monde juste ?

Nous avons connu ces dernières années tant de circonstances funestes qui ont mené l'Etat, dans l'urgence, à restreindre nos libertés,

Et nous-mêmes à calculer nos déplacements, dévisager nos voisins et mesurer nos mots,

Que nous devons nous poser cette question.

Elle est désagréable, elle nous dérange, car elle résume ce qui nous menace : un retour en arrière, un retour à la défiance, un retour à la haine. Ce moteur des drames, cette arme de destruction massive dont nous ne connaissons que trop bien les pouvoirs destructeurs.

Alors, n'oublions pas l'Histoire !

Et affrontons la période que nous vivons sans œillère, sans excuse et sans naïveté.

Soyons capables de reconnaître que, chaque jour, sur notre territoire, des forces s'élèvent pour briser nos libertés.

Dans les tribunaux, nous sommes les premiers témoins de cet élan mortifère.

Alors, à nous de nous élever en retour,

A nous de résister !

Résister à l'outrance,

Résister au découragement et au désespoir,

Résister aux discours qui nous exhortent de choisir un camp.

Moi mon camp,

Notre camp,

C'est celui de l'état de droit, de la démocratie.

Et je le répète : N'oublions pas notre histoire !

Bien sûr, nous avons prêté serment d'humanité.

Mais (*justement*), l'humanisme est un combat.

Nos philosophes des Lumières nous ont légué les armes dont ils usèrent contre l'obscurantisme de l'Eglise : le Savoir et le Courage.

Deux siècles plus tard, en 1936, à l'aube de la Shoah, Thomas Mann, allemand, avertissait ces concitoyens :

*« Dans tout humanisme, il y a un élément de faiblesse qui vient de sa répugnance pour tout fanatisme, de sa tolérance et de son penchant pour un scepticisme indulgent, en un mot de sa bonté naturelle. Et cela peut (...) lui devenir fatal. Ce dont nous aurions besoin, concluait-il, serait d'un **humanisme militant** (...) »*

Cette citation, je l'emprunte à notre confrère Richard Malka, dans son « Traité sur l'intolérance », sa plaidoirie prononcée devant la cour d'assises spéciale de Paris, en appel du procès des attentats de Charlie Hebdo.

Il ajoute : *« Aux intellectuels de faire preuve d'un peu de courage, de défendre le vertige de la liberté plutôt que le respect des dogmes. »*

Aujourd'hui, j'irai plus loin, car l'urgence l'exige : « Aux avocats, eux aussi, de faire preuve de courage ! »

A nos jeunes consœurs, à nos jeunes confrères de prendre conscience que leur serment les oblige, que l'ardeur, la patience, le découragement font partie du métier,

Mais qu'il ne faut pourtant, jamais, rien lâcher, pour les défendre tous.

A nos consœurs, à nos confrères, installés, sûrs de leur talent et fiers de leurs réussites, de prendre toutes leurs responsabilités,

Et de s'engager chaque jour, à non seulement faire vivre la règle de droit, mais plus encore à la faire connaître et la faire respecter.

A nous, membres du conseil de l'Ordre, Bâtonnières et Bâtonniers, élus de notre profession, de défendre toujours, la liberté et notre Etat de droit.

Un Etat de droit qui pose que tous les hommes, toutes les femmes naissent et demeurent libres et égaux en droits,

Un Etat de droit, la France, dont la longue histoire raconte l'ouverture d'esprit, la tradition d'accueil, l'attachement à la liberté d'expression, de conscience et de culte,

Un Etat de droit dont tant d'avocats à travers les siècles ont participé à bâtir les principes,

Pour être certain qu'il existe une terre dans le monde capable de protéger les apatrides, les croyants, les athées, les résistants, les combattants, les avocats, les magistrats, les créateurs, les entrepreneurs, les philosophes, les écrivains, les peintres, les musiciens et même les lâches,

Une terre, qui toujours construit la paix, pour assurer à l'humanité, qu'il n'est pas vain de garder espoir.

Un Etat laïc, où aucune religion ne prime sur l'autre, où aucune n'impose sa loi, où les croyants se respectent,

Une terre que tant de femmes, tant d'hommes, nous envient.

Alors, ne laissons jamais personne, nous faire croire que notre amour de la liberté est une inconscience.

Chères consœurs, chers confrères,

Ces deux années de mandat ont fini de me convaincre que nous étions une grande, une belle, une courageuse profession.

Ensemble, nous sommes capables du meilleur.

Ensemble, nous avons les moyens de défendre, de sauver, le sentiment le plus puissant, le plus nécessaire que je connaisse : notre humanité.

Alors, soyons militants !

Alors, « Force au Droit » !

Et bien sûr, « Force aux Avocats » !